

Article 21 du Règlement

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX MIS AU POINT PAR SYNCRUDE

M. Alex Kindy (Calgary-Est): Monsieur le Président, la politique pétrolière du gouvernement devrait viser à assurer la sécurité de l'approvisionnement. Nous ne saurions compter sur les importations du Moyen-Orient ou d'ailleurs, car la situation politique de ces régions est très instable et nos ressources de pétrole brut s'épuisent rapidement. La seule solution logique à ce problème est d'exploiter les sables bitumineux.

A l'heure actuelle, Syncrude a mis au point un programme d'expansion qui lui permettrait d'accroître sa capacité de production de façon à ajouter près de 20 000 barils aux 129 000 barils qu'elle produit déjà quotidiennement et à créer 25 000 années-hommes sur les chantiers de construction ainsi que 275 nouveaux emplois permanents. J'apprends que si le cours mondial était de 16 \$ américains ou plus le baril, Syncrude pourrait financer elle-même son expansion. Si ce cours tombe en deçà de ce niveau, il lui faudra obtenir des garanties de prêts des gouvernements fédéral et provincial. Notre gouvernement devrait collaborer dans la plus grande mesure possible avec cette entreprise de façon à ce que le programme puisse être achevé à temps.

* * *

L'INDUSTRIE

L'USINE CHAMPION FOREST PRODUCTS DE HINTON (ALB.)

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, un groupe de citoyens inquiets de la ville de Hinton, en Alberta, a tenu hier une conférence de presse à Edmonton, pour lancer un ultime appel au gouvernement fédéral et le convaincre de sauver le projet d'expansion de l'usine Champion Forest Products. Ce projet, s'il était mené à bonne fin, créerait quelque 450 emplois dans la ville de Hinton tout en stimulant l'économie de l'ensemble de la région. Ce n'est un secret pour personne qu'étant donné le ralentissement du secteur pétrolier et la situation de l'agriculture dans la province, l'Alberta ne peut se permettre de perdre une expansion majeure de son industrie forestière et le Canada non plus. Le gouvernement conservateur refuse pourtant d'intervenir.

Les gens de Hinton ont essayé de faire discrètement pression auprès de leur député et du gouvernement conservateur, dans l'espoir que les conservateurs, qui avaient promis monts et merveilles aux provinces de l'Ouest, leur prêteraient une oreille attentive. Les conservateurs ont fait la sourde oreille. Ces personnes ont formé un mouvement et porté leur cause directement devant la population. Nous supplions le gouvernement de les écouter et d'agir maintenant afin de sauver un projet d'expansion capital pour Hinton et pour le Canada.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LE BLÉ DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE—ON DEMANDE DE RÉEXAMINER LA QUESTION DU PAIEMENT FINAL

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, les producteurs de blé de qualité supérieure des

Prairies sont contrariés à juste titre par la déclaration récente du commissaire Jarvis de la Commission canadienne du blé selon laquelle l'ajustement de fin de campagne portant sur le blé de catégorie n° 1 et n° 2 vendu pour la campagne agricole 1985-1986 sera minime ou nul.

En 1985-1986, le blé de catégorie supérieure s'est vendu très cher en raison de pénuries à l'échelle mondiale. Les agriculteurs qui en ont cultivé avaient de bonnes raisons de s'attendre à un ajustement de fin de campagne important par rapport au prix initial versé au moment de la livraison. Il semble malheureusement que les sommes qui auraient dû servir à cette fin ont été utilisées par la Commission pour compenser les pertes subies sur la vente des catégories inférieures de blé, qui ont été écoulées à un prix inférieur au prix initial. Par conséquent, les producteurs du sud des Prairies, qui cultivent de petites quantités de blé de qualité supérieure, voient une partie de l'ajustement final auquel ils s'attendaient servir à éponger les pertes subies sur la vente de blés de qualité inférieure cultivés en bien plus grandes quantités par les agriculteurs du Nord. J'invite le ministre responsable de la Commission canadienne du blé à se pencher sur cette question importante, tant par souci d'équité aujourd'hui que pour corriger la politique à l'avenir.

* * *

● (1110)

LES AÉROPORTS

LA RÉUNION DES AÉROPORTS DE MIRABEL ET DE DORVAL

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je désire féliciter le gouvernement pour sa solution novatrice au problème des deux aéroports de Montréal situés à 50 kilomètres l'un de l'autre. Cette solution consiste bien sûr à réunir les deux aéroports et à appeler Mirabel l'aérogare nord et Dorval l'aérogare ouest. Je prévois que les planificateurs d'aéroports du monde entier accourront à Montréal pour étudier cette solution novatrice.

Pour que ces planificateurs puissent voir cette solution appliquée ailleurs, nous devrions résoudre le problème de l'absence de vols directs sur Edmonton en ouvrant un nouvel aéroport international en Alberta de sorte que les passagers puissent atterrir à l'aérogare sud à Calgary et prendre un autobus gratuit jusqu'à Edmonton. Je suggère que l'aéroport international de la Colombie-Britannique intègre l'aérogare de Vancouver et celle de Victoria qui deviendraient les aérogares est et ouest. En Ontario, nous devrions créer l'aéroport international du sud de l'Ontario, division Lester B. Pearson, avec une aérogare ouest à Malton, une aérogare est à Hamilton et deux autres à London et à Windsor.

Nous sommes devant un très subtil concept qui réglera tous nos problèmes. Nous espérons que le nouvel aéroport international de l'Atlantique offrira un service de transport gratuit par traversier entre l'aérogare est à St-Jean, à Terre-Neuve, et l'aérogare ouest à Halifax.